

La ferme du ciel en permaculture



Notre jardin mandala é Gontala.

Un projet Nepalko Sathi

Résumé du projet.

Réalisation d'une exploitation agricole sur 6 hectares selon l'éthique et les principes de la permaculture à Saisima, Sankuwasabha, Népal.

2020-2022

Nepalko Sathi, amis du Népal

Par Armand Dussex

Ancienne Eglise 6

1974 Arbaz

Tél. 079.833.55.67

armand.dussex@gmail.com

ou info@nepalko-sathi.com

www.nepalko-sathi.com

www.facebook.com/nepalkosathi/



La ferme du ciel en permaculture : un projet Nepalko Sathi

1. Etat des lieux

Notre projet se situe au Népal dans le village de Saisima, district de Sankhuwasabha.

Saisima est un village sherpa situé 2'300 m, dans les contreforts de l'Himalaya (27°35'57''N – 87°08'00''E), vallée de l'Apsuwa, affluent de l'Arun, à l'intérieur du parc national Makalu Barun. La vallée est dominée par le Chamlang (7'300 m), et non loin du Makalu (8485 m). La région peut être atteinte à partir du petit aéroport de Tumlingtar, après 3 heures de jeep et trois jours de marche. Les villages de la vallée sont isolés et éloignés les uns des autres de 3 à 4 heures de marche.

Le village de Saisima est formé de 3 parties séparées par des lambeaux de jungle :

Le vieux Saisima, à 2300 m d'altitude forme une large clairière avec quatre maisons d'habitation. Une maison occupée par Sikima, veuve avec 5 enfants actuellement à Katmandou ou dans des monastères. Une maison occupée par Dawa Norbu et sa femme dont les enfants ont quitté la maison, Renji avec sa famille à Dobatak, Tsiring Jangmo épouse de Phurtemba à Gontala, et d'autres filles religieuses. La maison de l'ancien lama de Saisima, dont il reste une fille, nonne à Saisima qui occupe périodiquement la maison et entretient les terres. La maison de Khamsu (père de Tendi) qui habite Katmandou avec sa famille, mais qui rêve de revenir à Saisima comme lama.

Saisima Gompa, à ¼ d'heure, à l'altitude de 2420 m, où se trouvent le vieux gompa et quelques maisons occupées par des nonnes. Ce terrain, partiellement cultivé par les nonnes, est menacé par un glissement de terrain depuis le tremblement de terre de 2015.

Le nouveau Saisima à 2420 m, plus à l'ouest, à 20 minutes de marche, avec un nouveau gompa, et en construction, un centre d'étude qui devrait accueillir quelque 20 étudiants



Vue générale de Saisima

Emplacement

Notre projet s'installera sur une partie des terres du vieux village, sur une surface de 6 hectares environ. Les terres qui seront utilisées appartiennent à Khamsu, Sikima, Dawa Norbu et à Septemi, nonne et fille de l'ancien lama. Une partie de ces terres est cultivée tandis que le reste est utilisé comme pâturage extensif et est partiellement embroussaillé. La moitié du terrain forme un plateau en pente douce et l'autre moitié en terrasses. Une zone marécageuse de 2000 mètres carrés occupe

le centre de la parcelle. L'exposition générale est sud sud-est. La rivière Apsuwa coule à environ 500 mètres, à l'est (direction sud-ouest). Des contrats de longue durée peuvent être établis pour la location de ces terres.

Une maison modeste, propriété de Khamsu est inoccupée et donc disponible lors les premiers travaux.



L'ensemble du projet s'inscrit dans la partie marquée.

Climat

Le climat est tempéré, en zone de mousson. Celle-ci dure de juin à septembre et durant cette période les pluies sont abondantes. En début et fin de la période de mousson, il peut y avoir encore des pluies relativement importantes. Les températures les plus basses de l'hiver sont voisines de 0 degré. Etant donné la latitude, les journées ensoleillées peuvent être relativement chaudes, même en hiver (+ 20 °). Le gel et les chutes de neige sont rares. Les vents sont normalement peu violents et se situent dans l'axe de la vallée. Il faut cependant compter avec des orages qui peuvent être accompagnés de forts coups de vent. Le terrain exposé au sud est bien dégagé et le soleil se lève tôt le matin, mais disparaît assez tôt dans l'après-midi derrière les crêtes.

Une ancienne conduite d'eau alimente la maison de Sikima. Un petit torrent coule à l'ouest à environ 500 mètres. Une source pourrait être captée au sommet du marécage. L'approvisionnement en eau semble assuré tant pour l'irrigation qu'en eau potable.

Objectif du projet

Nepalko Sathi intervient dans cette région depuis plus de 15 ans. Nous avons érigé une nouvelle école à Yangden, construit un pont sur la rivière Saisima Khola (entre Dobatak et Saisima) et initié des jardins en permaculture à Gontala et à Sekahya. En aidant les familles à scolariser les enfants et en parrainant les plus démunis, nous avons donné accès aux écoles à tous les enfants de la vallée. Des cours de permaculture pour les adultes, surtout pour les femmes ont été organisés avec succès. Ces cours servent également de support à l'alphabétisation des adultes. En effet, nombre d'entre eux n'ont plus du tout lu depuis l'école et les exercices de lecture leur sont très utiles.

Nous avons encore en phase finale de réalisation un pont suspendu sur la rivière Jakisur (entre Dobatak et Gontala) et la construction d'un nouveau chemin muletier entre Waleng et Gontala. A la suite du tremblement de terre de 2015, le gompa et les quelques maisons de nonnes sont menacés par un glissement de terrain. Khamsu et Tendi, très attachés à leur village natal ont construit un nouveau gompa avec des salles, pour en faire un lieu de méditation et d'études. Des projets de formation diverses sont envisagés pour des jeunes. Il est prévu de pouvoir accueillir une vingtaine d'élèves.

L'endroit peut également s'ouvrir à un tourisme doux et de qualité, soit comme lieu de méditation et de ressourcement, soit comme lieu de passage pour aller découvrir de magnifiques sommets dans une solitude absolue.

Dans la situation actuelle, la communauté de Saisima se révèle incapable de satisfaire les besoins alimentaires de ses hôtes et tout doit être transporté à dos d'homme.

La réalisation de notre projet permettrait de rendre ce centre partiellement autonome en nourriture et fournirait deux ou trois postes de travail. Ce centre peut également devenir un lieu de formation à la permaculture.

Nous prévoyons de commencer l'aménagement des terres en automne 2020 et réaliser l'ensemble du projet dans les deux ou trois ans.

2 Design

Développement du projet.

Ce projet sera réalisé selon l'éthique et les principes de la permaculture, dans le respect de la nature et de l'environnement, et en collaboration étroite avec la population locale. Quelques personnes de la vallée seront intégrées dès le début dans ce projet et participeront à toutes les phases de son évolution. Les intrants seront limités au maximum. Cette réalisation se trouvant dans un parc national, il y a lieu d'en respecter les règles.

Répartition des zones

Selon les principes de la permaculture, le terrain disponible sera partagé en 4 zones en fonction de la proximité et de l'éloignement de la maison d'habitation.

La zone 1 est composée de l'habitation et des endroits nécessitant une visite journalière,

La zone 2 nécessite environ une visite hebdomadaire, tandis que les zones plus éloignées ne sont que contrôlées périodiquement.



1. Zone I

Tout l'espace dévolu à la zone 1 sera entouré d'une clôture (ressources locales) évoluant en une clôture vivante (haie).

- 1.1. Habitation. Une maison pour une famille avec la capacité d'accueillir des visiteurs. Autonomie énergétique (électricité solaire ou bénéficiant d'une mini centrale hydroélectrique), eau, bois. Des annexes, grenier, séchoir et dépôt alimentaire sont prévus. La maison sera construite avec les ressources locales, pierre, bois, argile, isolation végétale. Confort au-dessus des standards népalais.
- 1.2. Bassin extérieur pour toilette, lessive, etc.
- 1.3. Hangar pour le bétail (production laitière) avec mangeoire et aire de compostage.
- 1.4. Poulailier (production d'œufs).
- 1.5. Pépinière pour la production autonome des plants de culture.
- 1.6. Serre pour la préparation hivernale des plants et la culture de certains légumes délicats.
- 1.7. Jardin potager
- 1.8. Aire de compostage et de préparation du mulch.
- 1.9. Captation d'eau potable avec réservoir et réseau de distribution.

2. Zone II

Entourée d'une haie vive.

- 2.1. Jardin de légumes secondaires ne nécessitant pas de visites quotidiennes (pomme de terre, navets, choux) et essai des nouvelles céréales vivrières et production de semences.
- 2.2. Rucher
- 2.3. Clôtures vivantes (bocage), talus
- 2.4. Plantes médicinales.

3. Zone III

- 3.1. Cultures vivrières, pommes de terre, orge, maïs, plantes fourragères
- 3.2. Agroforesterie (fruitiers) avec plantes médicinales (cirauto).
- 3.3 Etang (réserves d'eau d'irrigation).
- 3.4. Talus, bordures et séparations plantées d'arbres et arbustes fruitiers et productifs (mulch, nourriture du bétail, malinga, tibur, bois d'œuvre et chauffage).

4. Zone IV

- 4.1 Pâturages limités (clôtures électriques)
- 4.2 Jungle protégée
- 4.3. Marécage (zone protégée).

Pour soutenir notre projet

Prenez contact avec un membre du comité

Pour faire un don :

Vos versements à Nepalko Sathi, CCP 10-215834-5, IBAN CH63 0900 0000 1021 5834 5

Février 2020. Armand Dussex